



OBSERVATOIRE DU DEVELOPPEMENT
DURABLE DE CORSE

<http://www.oddc.fr/>

Ajaccio, le 25/11/2019

Objet : Réunion du comité technique systèmes d'information

Aff. suivie par : J. Salvini Office de l'Environnement de Corse, Tel 04.95.34.95.05, salvini@oec.fr
G. Winterstein DREAL Corse, Tel 04.95.51.79.48, georges.winterstein@developpement-durable.gouv.fr
N. Lomellini DREAL Corse, Tel 04.95.51.79.48, georges.winterstein@developpement-durable.gouv.fr

Le jeudi 10 octobre 2019, s'est tenue, dans les locaux de l'OEC à Corte, la réunion du comité technique systèmes d'information de l'Observatoire du Développement Durable de Corse qui a rassemblé 22 organismes publics.

Étaient présents :

Organisation :

Stéphane	Donsimoni	OEC/ODDC	donsimoni@oec.fr
Nicolas	Lomellini	DREAL/SICP/UAVD	nicolas.lomellini@developpement-durable.gouv.fr
Georges	Winterstein	DREAL/SICP/ODDC	georges.winterstein@developpement-durable.gouv.fr
Jacques	Nicolau	DREAL/SICP	jacques.nicolau@developpement-durable.gouv.fr

Présents :

Léa	Bomier	SGAC	lea.bomier@corse.gouv.fr
	Dervieu de Rocca		
Paul Edouard	Serra	AUE	Paul-Edouard.dervieuderoccaserra@ct-corse.fr
Estelle	Dampne	AUE	estelle.dampne@ct-corse.fr
Philippe	Istria	AUE	philippe.istria@ct-corse.fr
Thomas	Laniesz	AUE	thomas.laniesz@ct-corse.fr
Charlène	Coutin	BRGM	c.coutin@brgm.fr
Ludovic	Filippi	CAB	ludovic.filippi@agglo-bastia.fr
Romain	Padrona	CAB	romain.padrona@agglo-bastia.fr
Emmanuelle	Guigues	CDA Corse du Sud	emmanuelle.guigues@corse-du-sud.chambragri.fr
Élisabeth	Bernard-Nivaggioni	CDC	elisabeth.bernard@isula.corsica
Diane	De Lanfranchi	CDC	diane.delanfranchi@isula.corsica
Valérie	Lust Serpaggi	CDC Mission données CNRS Université de Corse	valerie.lust-serpaggi@isula.corsica
Frédéric	Bosseur		Bosseur@univ-corse.fr
Felicia	Amidei	DDCSPP	felicia.amidei@corse-du-sud.gouv.fr
Christophe	Masse	DDTM Corse du Sud	christophe.masse@corse-du-sud.gouv.fr
Karen	Thorre	DDTM Haute-Corse	karen.thorre@haute-corse.gouv.fr
Frédéric	Bauer	DRAAF	frederic.bauer@agriculture.gouv.fr
Maxime	Seguin	DRAC	maxime.seguin@culture.gouv.fr
Franck	Dupont	DREAL/SICP	kyfr59@gmail.com
Céline	Dettori	DREAL/SICP/UAVD	celine.dettori@developpement-durable.gouv.fr
Thierry	Olive	DRJSCS	thierry.olive@drjscs.gouv.fr
Olivier	Poujade	FREDON	olivier.poujade@fredon-corse.com
Christophe	Vergon	GIRTEC	christophevergon-girtec@orange.fr
Sébastien	Bourdeau	IGN	sebastien.bourdeau@ign.fr
Lionel	Gaudiot	IGN	lionel.gaudiot@ign.fr
Antonin	Bretel	INSEE	antonin.bretel@insee.fr
Carli	Joanne	ODARC	joanne.carli@odarc.fr

L'Observatoire est une initiative conjointe de l'État et de la Collectivité de Corse.

OEC – Avenue Jean Nicoli – 20 250 CORTE – Tel : 04.95.45.04.00 – Fax : 04.95.45.04.01

DREAL – 19 cours Napoléon, 20 000 Ajaccio – Tel : 04.95.51.79.70 – Fax : 04.95.51.79.89

Stéphane	Carles	OEC	carles@oec.fr
Laurent	Riche	ONF	laurent.riche@onf.fr
Caroline	Biasetti	SIS 2A	caroline.biasetti@sis2a.corsica
Guillaume	Martini	SIS 2A	guillaume.martini@sis2a.corsica

Excusés :

Joseph	Salvini	OEC/ODDC
Franck	Pothier	AE RMC
Sylvie	Orsonneau	AE RMC

L'ordre du jour comprenait les points suivants :

- Présentation de la nouvelle application de cartographie dynamique de l'ODDC.
- Point sur les appels à projets.
- Atelier de co-construction pour le nouveau site internet de l'ODDC.
- Présentation par l'INSEE des nouvelles données carroyées et du site statistiques locales.
- Intervention de l'IGN sur l'évolution de son organisation et de ses missions.
- Points divers.

M. Donsimoni remercie les participants d'être venus nombreux à cette réunion du comité technique systèmes d'information et leur souhaite d'avoir des échanges constructifs.

L'Observatoire du Développement Durable de Corse

(J. Nicolau)

M. Nicolau rappelle pour les nouveaux participants aux travaux de l'ODDC le cadre dans lequel se déroule cette réunion.

Créé depuis 1994 l'observatoire du développement durable vise à améliorer le partage, le traitement et la valorisation des données existantes sur ses thématiques

1. Organisation

Co-porté par l'État (DREAL) et la Collectivité de Corse (OEC)

En pratique son fonctionnement est basé sur les groupes et instances suivantes :

- Comité de pilotage définit les actions et valide les travaux de l'ODDC
- Comité technique « systèmes d'information » : animation des acteurs régionaux pour répondre aux besoins suivants :
 - favoriser la connaissance de l'information produite au niveau national et surtout dans chaque service régional ;
 - identifier de manière unique les producteurs de données ;
 - éviter les travaux redondants ;
 - favoriser la diffusion des données produites par chaque service dans le respect des dispositifs existants ;
 - mutualiser les expériences d'utilisation de données complexes (nouvelles bases) et des technologies de traitement et de diffusion de l'information, en particulier l'inter-opérabilité ;
 - favoriser la création d'une plate-forme d'information géographique régionale unique.
- La Cellule d'animation et de coordination anime l'observatoire et rend compte de ses travaux au comité de pilotage.
- Groupes de travail thématiques (nature et paysages, déchets, Eau, risques...)

L'Observatoire est une initiative conjointe de l'État et de la Collectivité de Corse.

OEC – Avenue Jean Nicoli – 20 250 CORTE – Tel : 04.95.45.04.00 – Fax : 04.95.45.04.01

DREAL – 19 cours Napoléon, 20 000 Ajaccio – Tel : 04.95.51.79.70 – Fax : 04.95.51.79.89

2. Principales productions :

- [Profil environnemental de la Corse](#).
- [Lettres d'information thématiques](#), 4 pages A4.
- Outil de visualisation cartographique georchestra (<http://www.oddc.fr> rubrique cartographie).
- Plateforme de gestion et visualisation d'indicateurs (<http://www.oddc.fr> rubrique les indicateurs).
- [Annuaire des acteurs de l'environnement](#).
- [Observatoire photographique des paysages](#).

Pas de question ou remarque sur le fonctionnement de l'ODDC.

La nouvelle application de cartographie dynamique de l'ODDC

(N. Lomellini)

Une migration en plusieurs phases :

- Avant 2017 : fonctionnement avec une application ESRI (outil propriétaire payant)
- 2017-2018 : catalogage dans géosource
- 2018-2019 : passage dans géorchestra (Coût : 15 000 €)
- Comité de pilotage de l'ODDC du 24 mai 2019 valide la mise en ligne et demande l'organisation de présentations

geOrchestra est une Infrastructure de Données Spatiales libre, interopérable et modulaire, créée en 2009 pour répondre aux exigences de la directive INSPIRE en Europe (<https://www.georchestra.org/fr/>).

Au cœur de geOrchestra se trouve un proxy de sécurité et un système d'authentification unique. Cette base est complétée par une suite de modules indépendants et interopérables, parmi lesquels il est possible de choisir pour composer une Infrastructure de Données Spatiales "à la carte" :

- un catalogue de métadonnées, basé sur GeoNetwork,
- un serveur cartographique : GeoServer,
- un serveur de tuiles : GeoWebCache,
- un visualiseur et éditeur,
- un extracteur,
- et plusieurs autres modules permettant d'administrer la solution.

La communication entre modules utilise principalement les standards de l'OGC, mais également des API REST.

Question : quel lien/obligations par rapport à la communauté des utilisateurs/développeurs ?

Réponse : Georchestra est un outil libre, les développements locaux le seront aussi.

Autre : Valérie Lust-Serpaggi propose de tester le flux csw (moissonnage des méta-données)

Présentation :

Voir document : P_ODDC_presentation_georchestra_V.pdf

Remarques :

- Faire des cartes pré-construites comme dans la précédente application en fonction de cas d'usages serait intéressant.
- Il semble important aussi de mieux faire apparaître les différents acteurs

L'Observatoire est une initiative conjointe de l'État et de la Collectivité de Corse.

OEC – Avenue Jean Nicoli – 20 250 CORTE – Tel : 04.95.45.04.00 – Fax : 04.95.45.04.01

DREAL – 19 cours Napoléon, 20 000 Ajaccio – Tel : 04.95.51.79.70 – Fax : 04.95.51.79.89

Point sur les appels à projets en cours

(J. Nicolau)

1. Dématérialisation des autorisations d'activités en milieu naturel :
 - Partenaires : CdC, SGAC, SIRDPC, DDTM, DDCSPP, DRJSCS, OEC, IGN
 - 1er atelier « usages » réalisé le 18 avril 2018
 - Validation du principe de s'appuyer sur "Démarche dématérialisée" (DINSIC) et "Données environnementales pour mon projet en Normandie" (DREAL Normandie)
 - Développement en cours : Coût : 58 000 € (dont 33 000 € d'appel à projet) financés par le CGDD
 - Second atelier « usagers » le 15 octobre 2019
 - En plus : dépôt d'un dossier dans le cadre du PIA ETNA en lien avec la partie cartographique de « Démarche simplifiée » et l'API Carto de l'IGN
 - Attente retour de l'instruction du PIA
2. Développements d'outils complémentaires de cartographie internet (financement CPER) :
 - La maquette financière globale du projet initial comprend 3 volets :
 - Mise en œuvre de l'application Géorchestra : 15 k€ sur budget propre DREAL (phase déjà réalisée)
 - Développements spécifiques complémentaires (module de génération de cartographies statistiques et module de mise à jour en ligne des données) : 75 k€ financés sur la part Etat de la mesure 3 du volet numérique du CPER
 - Formation et communication concernant ce nouvel outil : 40 k€ financés par l'Office de l'Environnement de la Corse
 - Le dossier de financement devrait être examiné en COREPA d'ici la fin de l'année.

Pas de remarques de l'assemblée.

Atelier de co-construction pour le nouveau site internet de l'ODDC

(N. Lomellini, F. Dupont)

La page d'accueil de l'application paraît austère :



Les pistes d'améliorations porteraient sur une page internet plus moderne permettant de mieux mettre en valeur l'outil et les nouvelles données intégrées dans celui-ci.

L'Observatoire est une initiative conjointe de l'État et de la Collectivité de Corse.

OEC – Avenue Jean Nicoli – 20 250 CORTE – Tel : 04.95.45.04.00 – Fax : 04.95.45.04.01

DREAL – 19 cours Napoléon, 20 000 Ajaccio – Tel : 04.95.51.79.70 – Fax : 04.95.51.79.89

La proposition de travail suivante est soumise à l'assemblée :

ATLAS ET CATALOGUE DE MÉTADONNÉES
Observatoire du Développement Durable de Corse

Application de catalogage géomatique et de cartographie
Conçue par le DREAL de Corse dans le cadre de l'Observatoire du Développement Durable

Restez informés
Abonnez-vous à notre flux RSS

S'inscrire
Créez un compte gratuitement

Mailing list
Recevez les dernières infos

Accès au visualiseur cartographique
Le catalogue géomatique de l'Observatoire du Développement Durable de Corse permet de consulter l'ensemble des données partagées par les partenaires sous la forme de fiches standardisées.

Accès au catalogue
Le visualiseur cartographique de l'Observatoire du Développement Durable de Corse permet de construire des cartes dynamiques en affichant et en croisant les données géomatiques disponibles.

Accès au site de l'O.D.D.
L'Observatoire du Développement Durable de Corse est un lieu de travail et d'échange entre les acteurs régionaux basé sur des diagnostics partagés.
Sa mission s'accomplit au travers de **trois axes** :

- Optimisation des moyens mis en œuvre au niveau régional pour la connaissance et la gestion des données (collecte) ;
- Optimisation des échanges et de l'utilisation des données par les partenaires (diffusion) ;
- Réalisation de documents de synthèse pour une vision globale (compréhension).

Publications

8 NOVEMBRE 2019
Compte rendu CTSI du 10 octobre 2019
compte rendu réunion CTSI à Corte Présentation données...

7 OCTOBRE 2019
Comité technique systèmes d'information

6 OCTOBRE 2019
Formation QGIS

3 OCTOBRE 2019
Nouvelle version du site de l'O.D.D.C

DERNIÈRES NOUVELLES
Comité technique systèmes d'information
7 octobre 2019 - 17 h 16 min

PAGES
Accueil
Contact
Dernières nouvelles
Inscription à la liste d'informations
Mentions légales
Politique de confidentialité

CATÉGORIES
Actualités
Comptes rendus
Formations
Réunions

Remarques :

- Pour les participants la question principale à se poser est celle du public cible.
- Pour du grand public, il faut plus vulgariser le discours et l'accompagner d'illustration car pour l'instant c'est encore trop tourné vers un public averti.
- Il faudrait permettre la création de compte dès la page d'accueil.

Présentations INSEE

(A. Bretel)

Les données carroyées 2019

(Voir document : P_INSEE_PrésentationCarroyées.pdf et <https://www.insee.fr/fr/information/4181738>)

L'Insee fournit des informations socio-économiques sur 28 millions de ménages.

Il diffuse ces informations à différentes échelles dont la plus petite : celle d'un carreau de 200 mètres.

Ces statistiques locales permettent d'observer finement la situation socio-économique de la population de zones géographiques très ciblées. Elles représentent une source d'information précieuse pour aller au-devant des besoins des habitants et des acteurs économiques et accompagner la mise en œuvre de politiques publiques.

Les données sont issues des bases fiscales 2015 (contribuables) et font l'objet d'un traitement visant à préserver le secret statistique, à l'exception du nombre d'habitants à la maille.

Le carroyage à 200 mètres et 1km permet de s'affranchir des limites administratives (communes) et permettent de nouveaux types d'analyses.

Le millésime publié (2015) n'est pas directement comparable avec le précédent (2010).

[La présentation a été grandement apprécié des participants.](#)

L'application statistiques locales

(Voir document : P_INSEE_Presentation Stats_locales.pdf et <https://www.statistiques-locales.insee.fr/#c=home>)

L'INSEE a mis en ligne un outil cartographique de type statistique permettant facilement :

- la création de cartes thématiques ;
- la création de tableaux de données de synthèse ;
- la création de rapport ;
- l'exportation des données.

Outre les données INSEE, l'utilisateur a aussi la possibilité d'utiliser ses propres données dans l'outil.

L'application utilise les zonages administratifs usuels et permet en outre de définir un territoire d'étude particulier.

- [Les possibilités de l'outil en particulier sur le portrait de territoire sont très intéressantes et son utilisation intuitive.](#)
- [Afin de répondre à la demande, sans attendre le compte-rendu de la réunion, A. Bretel va fournir les diaporamas aux participants par courriel \(la DREAL va lui transmettre les adresses de chacun\)](#)

Présentation IGN

(L. Gaudiot)

aparté :

« Le 20 juillet 2018, Valéria Faure-Muntian, députée de la Loire a remis son rapport sur les données géographiques souveraines à Brune Poirson, Secrétaire d'État auprès du Ministre d'État, Ministre de la Transition écologique et solidaire et Mounir Mahjoubi, Secrétaire d'État au Numérique.

Résultat de la mission confiée par le Premier ministre le 5 février 2018 dans le cadre de la démarche Action Publique 2022, ce rapport réaffirme les besoins de l'État en matière de données géographiques, de référence et certifiées pour exercer ses missions de défense, de sécurité, de fiscalité, de protection de l'environnement, de transports.... et la place pivot de ces données dites « données souveraines ».

Il souligne par ailleurs le rôle de l'IGN en tant qu'acteur public central et reconnu de la production de données

L'Observatoire est une initiative conjointe de l'État et de la Collectivité de Corse.

OEC – Avenue Jean Nicoli – 20 250 CORTE – Tel : 04.95.45.04.00 – Fax : 04.95.45.04.01

DREAL – 19 cours Napoléon, 20 000 Ajaccio – Tel : 04.95.51.79.70 – Fax : 04.95.51.79.89

géographiques au côté d'un nombre d'acteurs important de l'information géographique qui produisent également de la donnée géographique pour leurs propres besoins.

Dans ce contexte, les 28 préconisations de ce rapport constituent à la fois des orientations pour l'action, des recommandations opérationnelles et des suggestions d'expérimentations parmi lesquelles les secrétaires d'État ont été particulièrement attentifs aux recommandations concernant :

- la nécessité de renforcer les collaborations entre acteurs publics autour de projets communs, afin d'assurer une meilleure coordination entre les organismes qui produisent des données géographiques ;*
- l'intérêt de créer une géo-plateforme nationale des données géographiques souveraines (infrastructure mutualisée) ;*
- l'utilité que l'IGN se positionne pour animer la communauté au travers de la géoplateforme. Dans ce paysage, l'IGN est l'un des acteurs publics les plus à même de contribuer à assurer la certification de ces données. »*

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Rapport_DonneesGeographiquesSouveraines.pdf

(Voir document : P_IGN_Prez_ODDCorse_V.pdf)

Dans ce cadre, l'IGN va voir évoluer ses missions et réorganiser ses services.

- Au service de l'État, en garantissant sa souveraineté
- Opérateur interministériel de référence (Production, agrégation, qualification des données souveraines)
- Point pivot de l'écosystème, pour la production et l'entretien des données
- Porteur de la géoplateforme
- Tiers de confiance pour les communautés d'utilisateurs
- Pôle scientifique et technique, tourné vers l'innovation

Cette nouvelle approche sera construite sur :

- Une gouvernance ouverte
- Les besoins et usages
- Le collaboratif (community sourcing, tiers de confiance)
- Une donnée vivante et accessible
- L'innovation

avec un modèle économique basé sur :

- La gratuité des données (La gratuité des Bases de données du référentiel à grande échelle (RGE®) est inchangée pour les acteurs avec une mission de service public.)
- Un socle d'activités financées par la subvention pour charge de service public
- Des activités d'appui aux politiques publiques préfinancées
- Le renforcement des logiques collaboratives et de partage des coûts
- Une offre grand public plus lisible

Vers une Géoplateforme nationale plus ouverte que le Géoportail financée sur l'appel à projet du fond de transformation de l'action publique (3,6M€).

Questions, remarques :

Q_ Difficultés liées à l'absence du RPCU (Représentation parcellaire cadastrale unique – <http://professionnels.ign.fr/rpcu>) dans le cadre des travaux du GIRTEC.

R_ Lionel Gaudiot explique ne pas avoir de date pour la constitution du RPCU en Corse.

Q_ Utilité de disposer d'une base ERP (Établissements recevant du public) : BD topo ou base spécifique ?
Modalités de création de la base ?

R_ Suite aux discussions, un travail sur les ERP va être initié par l'IGN

L'Observatoire est une initiative conjointe de l'État et de la Collectivité de Corse.

OEI – Avenue Jean Nicoli – 20 250 CORTE – Tel : 04.95.45.04.00 – Fax : 04.95.45.04.01

DREAL – 19 cours Napoléon, 20 000 Ajaccio – Tel : 04.95.51.79.70 – Fax : 04.95.51.79.89

Q_ Cohérence entre l'Observatoire d'artificialisation des sols et l'OCS GE (nomenclature...) ?

R_ Sébastien Bourdeau précise que les nomenclatures de l'actuelle OCS GE (Occupation des sols à grande échelle – <http://professionnels.ign.fr/ocsgge>) et de celle produite dans le cadre de la démarche Biodiversité Tous Vivants (<https://artificialisation.biodiversitetousvivants.fr/>) seront compatibles.

A noter aussi que la réalisation de la nouvelle prise de vue aérienne de l'orthophotographie dans le cadre de l'actualisation de la BD Ortho (<http://professionnels.ign.fr/bdortho-5m>) peut amener la question d'une mise à jour de l'OCS.

Q_ Réalisation du LIDAR (coût, financements) ?

R_ Un financement complémentaire doit être trouvé dans le cadre d'une discussion autour des risques dans l'arc méditerranéen

Questions diverses :

Néant

Fin de la réunion

